

# **AOL est condamné à verser 2,65 milliards de dollars !**

Environ 600.000 actionnaires d'AOL (American Online) et Time Warner, emmenés par le fonds

*Minnesota State Board of Investment* (en charge des retraites des fonctionnaires et enseignants de l'Etat du Minnesota), ont obtenu gain de cause contre la société fusionnée en 2000. C'est l'une des actions en nom collectif (*class-action*) les plus importantes menées aux Etats-Unis, sur un modèle de regroupement de plaignants (que le droit français n'autorise pas? encore). Ensemble, ils ont déposé une plainte contre le groupe et les conditions dans lesquelles la fusion de AOL et Time Warner, évènement marquant de la fin de la bulle Internet, s'était déroulée. Rappelons qu'au moment où American Online fusionnait et prenait le contrôle du géant des médias Time Warner, la justice américaine démontrait que les résultats comptables d'AOL avaient été artificiellement gonflés durant 15 mois ? de 1998 à 2000 – par des budgets de publicité en ligne, fictifs ou litigieux. AOL Time Warner, qui depuis a abandonné le vocale AOL au profit d'un Time Warner moins sulfureux, a été condamné pour les pratiques de sa filiale Internet, alors même que cette dernière ne faisait pas partie du groupe? C'est sur cette condamnation que la '*class-action*' a été approuvée par la juge de district Shirley Wohl Kram en septembre 2005. S'en sont suivis sept mois d'intenses discussions d'experts appointés par la Cour qui ont fini par aboutir à cette condamnation. AOL se voit donc condamné à verser 2,65 milliards de dollars aux plaignants. Quant à l'auditeur des comptes du portail FAI Internet américain, Ernst & Young LLP, sur la foi duquel les comptes falsifiés de AOL ont été approuvés, puis ont servi de base à la fusion, il a été condamné à verser 100 millions de dollars.